

FONDS DE SOUTIEN AUX STRATEGIES LOACLES D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES (FSSA)

SUBVENTION DU CRDI N° 105518 – 001

1^{ER} RAPPORT D'ETAPE

PERIODE VISEE PAR LE RAPPORT : du 17 février au 17 juin

Pays couvert par le projet : Sénégal, Mali ET Burkina Faso

Rapport soumis par IED Afrique

15/07/2009

Le Fonds de Soutien aux Stratégies d'Adaptation aux Changement Climatiques (FSSA) bénéficie du soutien du **programme Adaptation aux changements climatiques en Afrique (ACCA)**, une initiative conjointe du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et du Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni

Les vues exprimées dans ce rapport, sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles du DFID ou du CRDI.

IED Afrique : 24, sacré cœur 3 BP 5579 Dakar Fann Sénégal : tel +221 33 867 10 58 Fax : +221 33 867 10 59 Email : iiidsen@orange.sn ou contact@iedafrique.org site web : www.iedafrique.org

I - Synthèse

- Le Fonds de Soutien aux Stratégies locales d'Adaptation aux changements climatiques (FSSA) mis en place dans le cadre du Programme Adaptation aux Changements climatiques en Afrique (ACCA), une initiative conjointe du CRDI et le DFID, a pour objectif général de réduire sensiblement la vulnérabilité des communautés de base en renforçant leur leadership ainsi que leurs capacités techniques et organisationnelles dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques. Les objectifs spécifiques sont ainsi définis :
- Appuyer des initiatives novatrices d'adaptation aux changements climatiques au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal à travers l'octroi de ressources financières, de conseils et d'appuis méthodologiques aux porteurs de projets ;
- Renforcer le leadership et les capacités des communautés de base dans le domaine de la gestion de subventions destinées à appuyer les initiatives d'adaptation aux changements climatiques ;
- Mettre en place et tester un mécanisme de communication, de valorisation et partage des démarches, informations et connaissances générées;

Le FSSA est destiné aux organisations rurales au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal. La présente phase d'une durée de 2 ans couvre la période 2009-2010. Dans chacun de ces 3 pays, une plateforme paysanne a été identifiée pour assurer la coordination des activités. Ces plateformes sont la Confédération Paysanne du Faso (CPF) pour le Burkina Faso, la Coordination Nationale des Organisations de Producteurs (CNOP) pour le Mali et la Fédération des ONG du Sénégal (FONGS) pour le Sénégal. Un Comité National de Pilotage (CNP) composé de personnes issues de différentes structures (la recherche, les ONG, les Ministères Techniques, etc.) est également mis en place dans chaque pays pour appuyer les plateformes dans la définition des orientations stratégiques, la sélection des projets devant bénéficier de subvention, le suivi-évaluation des activités, etc.

La poursuite des objectifs de ce Fonds a permis la réalisation d'un ensemble d'activités dans la période du 17 février (démarrage effectif en Avril) au 17 juin 2009. Les principaux résultats obtenus sont en résumé ainsi présentés :

- la clarification des rôles et responsabilités des partenaires impliqués dans le projet (plateformes nationales, institution de coordination, comités nationaux de pilotage) ;
- La diffusion de l'information sur le FSSA dans les trois pays (Mali, Sénégal et Burkina Faso) ;
- La redéfinition et l'adoption du titre du projet (de Challenge Fund à FSSA) ;
- La définition de la vision et de la mission du Fonds ;
- L'élaboration et la validation d'outils opérationnels de mise œuvre du FSSA (modèles de contrat de subvention, contrats de prestation de services, contrat de partenariat, document d'appel à proposition, guide de sélection des projets) ;
- Le lancement de l'appel à propositions,
- La réception, enregistrement et sélection des projets soumis par les OP

- La formation des membres de l'équipe de IED Afrique en « Cartographie des Incidences » (outcome mapping)
-

II - Contexte et justification

Les populations rurales du Sahel sont particulièrement vulnérables aux changements climatiques du fait qu'elles dépendent en grande partie des secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage et de l'environnement qui sont fortement tributaires des facteurs climatiques. Cette vulnérabilité aux changements climatiques fait planer de lourdes menaces sur ces secteurs socioéconomiques et écologiques principaux leviers de développement des pays du sahel.

C'est la raison pour laquelle, les petits producteurs et leurs organisations de représentation doivent être placées au cœur de toutes initiatives visant à renforcer l'adaptation à ces changements climatiques. Ceci est d'autant plus indispensable que l'adaptation n'est pas un processus linéaire de transfert de solutions des scientifiques vers les populations. Elle renvoie plutôt à un processus social, culturel, économique, technique impliquant différents acteurs, et qui peut être renforcé par l'octroi de moyens supplémentaires en termes de flux d'idées et de ressources novatrices au profit des porteurs de projets d'adaptation.

C'est dans cette perspective qu'il faut inscrire le Fonds de Soutien aux Stratégies locales d'Adaptation (FSSA) qui marque une rupture avec les pratiques classiques de transfert de technologie. Il fait un pari sur la capacité des communautés à assurer le leadership aussi bien dans la définition des stratégies d'adaptation que de la gestion directe des ressources allouées pour renforcer ces initiatives. Toutefois, cette responsabilisation, s'appuiera, à la demande, sur un accompagnement méthodologique et technique des OP par leurs organisations représentatives (les plateformes nationales), les prestataires de service et les comités de pilotage dont leurs rôles et responsabilités dans l'armature du FSSA sont davantage précisés dans les documents du projet. Ceci ne ferait que faciliter la diffusion des informations et connaissances générées à partir de la base et améliorer l'efficacité des acteurs de recherche et de développement aux processus d'adaptation climatique.

III - Niveau d'exécution des activités du FSSA

Les activités programmées durant cette première période et leur niveau de mise en œuvre sont résumés dans le tableau suivant :

Activités programmées	Niveau de réalisation	Observations
Coordination et administration		
Préparation de l'atelier sous régional d'orientation méthodologique et de planification	Réalisé	
organisation de l'atelier	Réalisé	

Elaboration des contrats	Réalisé	Il s'agit de modèles de contrats de prestation de services, de contrats de partenariat et de subvention
Elaboration de supports méthodologiques	Réalisé	<ul style="list-style-type: none"> • Un guide d'appel à proposition ; • Un guide pour la sélection des projets
Achat de matériels informatiques pour l'institution relais.	Réalisé	Le matériel informatique est composé d'un ordinateur desktop, d'un ordinateur portable, d'un appareil photo numérique et d'un disque externe
Appui aux plateformes		
La désignation des points focaux	Réalisé	Chaque plateforme a désigné un point focal chargé de suivre l'exécution du projet
La restitution des travaux de l'atelier sous régional aux comités nationaux de pilotage (réunion comités de pilotage)	Réalisé	Cette activité a été menée par chaque plateforme
l'organisation d'ateliers nationaux de lancement du FSSA dans les trois pays	Réalisé	Les ateliers sont organisés par les plateformes
l'achat du matériel informatique,	Réalisé	Le matériel est constitué de trois ordinateurs desktop, de trois ordinateurs portables et de trois appareils photos numériques tous destinés aux plateformes (une unité de chaque type d'équipement à chaque plateforme).
Diffusion de l'appel à propositions	Réalisé	Activité réalisée par les plateformes et IED Afrique
La réception des propositions soumises par les OP	Réalisé	Au total, les plateformes ont reçu 137 dossiers de projets dont 27 pour la FONGS Sénégal, 105 pour la CPF Burkina et 5 pour la CNOP Mali

La sélection des propositions	En cours	Les plateformes ont débuté la sélection à partir de la 2 ^{ème} quinzaine du mois de juin. cette activité a été programmée entre la 2 ^{ème} et la 3 ^{ème} semaine du mois de juin.
Activités transversales		
La tenue de l'atelier de lancement	Réalisé	L'atelier a regroupé une quinzaine de participants composés de représentants des plateformes nationales, des comités de pilotage, de l'institution relais et du CRDI/ACCA
Formation en cartographie des incidences	Réalisé	douze personnes venant de IED Afrique pour la plus part, de la FRAO et du programme ACCA/CRDI) ont participé à cet atelier de formation conduite par la FRAO.
L'élaboration du bulletin électronique	En cours	Le contenu du bulletin est cours de finalisation

Les principaux résultats produits par les activités réalisées dans cette première période et précédemment décrits dans la partie synthèse, concourent tous à l'atteinte des objectifs du FSSA. Ces résultats peuvent être articulés et développés suivant les grandes lignes : la contractualisation, l'appel à proposition, le guide de sélection, la formation sur la cartographie des incidences, le bulletin FSSA et les visites de terrains.

Contractualisation

Le choix du titre « Fonds de Soutien aux Stratégies locales d'Adaptation aux changements climatiques » (FSSA) permet de faire ressortir l'échelle privilégiée de l'adaptation qui est le niveau local. Le souci de marquer cet ancrage local du projet se traduit également dans la gouvernance des fonds qui met l'accent sur la responsabilisation directe des porteurs de projets. C'est ainsi que les contrats de subvention lient directement les OP à IED Afrique. Les plateformes sont également signataires, ce qui leur permet de jouer un rôle beaucoup plus actif dans l'accompagnement des OP. Elles sont en même temps cosignataires des contrats de prestation de service entre les OP et les prestataires pour non seulement jouer le même rôle précité, mais aussi veiller à ce que les prestataires remplissent convenablement leurs cahiers de charge. Les contrats de partenariat entre IED Afrique et les plateformes définissent les rôles et responsabilités de ces dernières pour ce qui concerne le suivi technique et financier des différents projets.

Appel à propositions

Le document d'appel à propositions décrit clairement le contexte de mise en œuvre du FSSA, ses objectifs et ses principes ainsi que le format d'élaboration des propositions. Il fournit ainsi

aux porteurs de projets potentiels toutes les informations nécessaires pour l'élaboration de leurs propositions. Sa diffusion a également permis aux acteurs et au grand public d'être informés sur l'existence et les conditions d'accès au Fonds.

Guide de sélection des projets

Le guide de sélection des projets donne un certain nombre d'orientations aux plateformes pour l'étude et la sélection des propositions soumises par les OP. A l'aide de la fiche d'enregistrement, les plateformes reçoivent et enregistrent les projets suivant les numéros d'ordre, les titres des projets, les noms des OP, leurs localisations, les dates de dépôt, les personnes ayant déposé les projets et leurs émargements. Le guide de sélection des projets a facilité le travail des plateformes. La FONGS a procédé au dépouillement et à la présélection des projets les 19 et 22 juin 2009 même si ces dates ne sont pas prises en compte dans la période du rapport d'étape. La CPF, elle aussi, a effectué, les 22, 23 et 24 juin 2009 l'analyse et la présélection des projets qu'elle a reçus. Au regard du nombre important de dossiers à étudier, un premier tri de 24 projets a été fait. La présélection s'est poursuivie du 1^{er} au 3 juillet aboutissant à un lot plus restreint de projet répondant mieux aux préoccupations du FSSA. Quant à la CNOP, le comité de sélection s'est réuni du 18 au 20 juin pour une présélection des propositions.

Visites de terrain

Les visites de terrain, prévues par les plateformes nationales, juste après la présélection des projets, conduiront à la sélection définitive des projets.

Ainsi les jalons pour le démarrage de la mise en œuvre de ces projets sont posés.

Formation sur la Cartographie des incidences

La formation des membres du personnel de IED Afrique en cartographie des incidences a permis à ces derniers d'apprécier l'importance de cet outil qui s'est révélé potentiellement utile pour la mise en œuvre du FSSA surtout pour ce qui concerne la définition de sa mission, de ses marqueurs de progrès (attendus, souhaités et idéaux), l'amélioration de sa stratégie de mise en œuvre, la clarification des rôles de ses partenaires limitrophes. Cet outil peut être utilisé pour assurer le suivi permanent des activités du programme et des progrès des partenaires limitrophes vers la concrétisation des incidences. Ainsi il permettra aux OP avec l'appui des plateformes nationales, de documenter leurs réalisations, d'en tirer des leçons et de rendre des comptes. La cartographie des incidences peut être aussi utilisée pour faire la planification de l'évaluation du FSSA qui aidera à fixer les priorités de l'évaluation pour que le programme puisse cibler les ressources et les activités d'évaluation de manière à ce qu'elles soient le plus utiles. Ainsi les évaluations permettront de faire un examen plus approfondi d'une question ou d'une relation. IED Afrique pourrait démultiplier la formation au niveau des plateformes nationales afin que celles, puissent au besoin intégrer l'outil dans leur démarche. Toutefois, comme souligné pendant la formation l'application de cet outil doit être adaptée à chaque contexte et il est important d'éviter d'en faire une panacée mais d'explorer plutôt les niches de complémentarité avec les autres outils développés par IED Afrique. Il sera également important d'explorer les possibilités de simplification pour une utilisation éventuelle par les organisations de producteurs.

Bulletin FSSA

Concernant le lancement du premier numéro du bulletin qui sera diffusé électroniquement, plusieurs séances de travail ont eu lieu, pour définir la charpente de ce bulletin. Le contenu est en train d'être finalisé de même qu'une mailing list pour l'envoi du bulletin. Des copies dures sont aussi envisagées pour les OP qui n'ont accès aux emails.

Toutes les activités programmées durant cette première période du rapport d'étape ont été entièrement exécutées, à l'exception du lancement du premier bulletin électronique qui a tout de même connu des avancées significatives. Son lancement sera effectif vers la fin du mois de juillet

Il n'y a pas eu d'activités non programmées et réalisées.

Ces résultats illustrent le rôle central que les organisations représentatives des OP (plateformes paysannes) jouent depuis le démarrage du projet. De tels acquis consolidés et renforcés par la poursuite de la mise en œuvre du FSSA, pourront conduire indubitablement à l'exercice par les communautés de base du leadership dans le processus d'adaptation aux changements climatiques ; puisque les conditions d'une perspective de dévolution des activités sont en train d'être réunies.

IV - Réalisation et gestion du projet

Les activités subventionnées dans le cadre du projet et concernées par la période visée par le rapport sont décrites dans la section précédente.

Aucun changement d'activités n'a pu se produire. La méthodologie de mise en œuvre du FSSA, élaborée pendant l'atelier de lancement a été suivie depuis son démarrage. Le prochain quadrimestre sera essentiellement consacré :

- à la contractualisation (contrat de subvention, de partenariat et de prestation de service),
- au suivi par les plateformes de la mise en œuvre des projets des OP
- au démarrage de la mise en œuvre des projets par les OP bénéficiaires de financement,
- à la formation des OP en méthodologie,
- à la formation à la demande des porteurs de projets
- à la mise en place des comités de Suivi Evaluation Participatif,
- à la mise à disposition des kits de matériels d'animation pour les porteurs de projets,
- à la réunion des comités nationaux de pilotage

- au lancement du premier et du deuxième numéro du bulletin qui sera diffusé électroniquement et en copies dures
- à la coordination des activités qui est transversale et continue.

Les activités suivantes sont aussi prévues pour le reste de la durée du projet :

- la formation inter projet
- les réunions d'animation et de capitalisation des plateformes et des projets
- la formation sur différents thèmes à la demande des OP et des plateformes
- la capitalisation
- l'organisation d'ateliers nationaux de partage
- l'organisation de visites d'échanges nationaux
- la collecte des données de références
- l'élaboration du document de stratégie régionale de capitalisation et de plaidoyer
- la mise en œuvre de la stratégie de capitalisation
- les visites dans les différents pays
- l'organisation de visites d'échanges et communications régionales
- la tenue d'ateliers régionaux de partage
- les rencontres avec les institutions sous régionales et régionales
- la production de film sur les expériences

V - Résultats du projet et diffusion

Certains résultats font déjà l'objet de diffusion et de partage entre les différents partenaires du FSSA. C'est le cas des rapports et du guide de sélection des projets. D'autres supports comme le document d'appel à propositions sont non seulement partagés entre les partenaires du FSSA, mais aussi diffusés à plus grande échelle en touchant les OP et d'autres acteurs de développement.

VI - Création de compétences

Une partie du personnel de l'institution de coordination du Projet a acquis de nouvelles compétences en cartographie des incidences grâce à la formation reçue en la matière. Le matériel informatique neuf dont elle a pu bénéficier jouera un rôle non négligeable dans

l'exécution des activités du FSSA et de l'organisation de manière générale et, contribuera par ricochet à la durabilité de celle-ci.

Il y a également le renforcement des compétences des plateformes dans la préparation et la mise en œuvre d'un processus transparent de sélection de projets d'adaptation

Le FSSA renforcera les capacités des OP qui recevront et exécuteront directement des fonds. La gestion de ce Fonds induira aussi une nouvelle dimension dans la démarche de IED Afrique en ce sens qu'elle s'engage dans des relations de contractualisation avec des Organisations Paysannes.

VII - Incidences

A l'étape actuelle de la mise en œuvre du FSSA, il est un peu prématuré de parler d'incidences surtout au niveau des groupes à risque. Tout de même, les incidences suivantes sont attendues à la réalisation effective des activités du Fonds :

- Les Organisations Paysannes renforcent leurs capacités d'adaptation aux changements climatiques.
- Les Organisations Paysannes innovent face aux changements climatiques, adoptent des mécanismes de gestion efficace des fonds allouées et améliorent ainsi leurs conditions de production
- Les pouvoirs publics (locaux et nationaux) , à travers la capitalisation des acquis du FSSA, intègrent la question de l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques de développement.

VIII - Recommandations

Il n'a pas été noté de recommandation spécifique concernant cette première période de mise en œuvre du FSSA

IX - Annexes :

Les différents supports élaborés (guide d'appel à propositions et le guide pour la sélection des projets) envoyés séparément